



Poste : Responsable du service de proximité (service à la population)

Référence :

Employeur : MAIRIE DE BOULOUPARIS

Corps /Domaine : Adjoint administratif

Direction : Services techniques, du développement, des patrimoines et des usages (DSTDPU)

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :** /

Lieu de travail : Boulouparis

Poste à pourvoir : 1^{er} janvier 2023

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 25 novembre 2022

Durée de travail : Temps complet

Date limite de candidature : Vendredi 16 décembre 2022

Détails de l'offre :

- Placé sous l'autorité du directeur des services techniques, du développement, des patrimoines et des usages, le responsable du service de proximité encadre une équipe et gère les services à la population suivants : Etat Civil, recensement militaire, titres d'identité et divers formulaires administratifs, élections locales et nationales, traitement du courrier arrivé et départ, accompagnement numérique, en transversalité avec les services de la collectivité et les organismes extérieurs.

Missions :

- Piloter/encadrer/superviser/évaluer et faire monter en compétences les agents
- Hiérarchiser, planifier et coordonner de façon formalisée les tâches des agents, bénévoles et prestataires
- Soutenir le service dans son activité
- Programmer et animer les réunions de service
- Organiser et suivre les entretiens annuels d'échange
- Veiller aux règles d'hygiène et de sécurité des agents,
- Participer à la mise en œuvre des décisions municipales
- Dresser un bilan annuel de l'activité du service

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Travail occasionnel le weekend (élections, mariages, décès, etc.)

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Maîtrise de la réglementation en matière d'Etat Civil et d'élections
- Très bonne connaissance de la commune et de ses administrés
- Appréhension souhaitée du cadre juridique des politiques publiques de la commune et de ses enjeux



- Connaissance des principes et techniques de management des équipes
- Titulaire du permis B

Savoir-faire :

- Capacité à manager une équipe (planification, hiérarchisation, réactivité, agilité notamment)
- Animer de réunions
- Capacités rédactionnelles, de synthèse, de prise de décisions et d'arbitrage
- Gestion de projets
- Etre force de proposition
- Maîtrise des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)

Savoir-être :

- Sens du service public
- Discrétion professionnelle absolue (administrés, dossiers traités, etc.)
- Capacité d'écoute, diplomatie, empathie
- Aisance relationnelle
- Autonomie
- Grande disponibilité
- Respect des codes de présentation et de l'image attendue par les administrés

NB : À tout moment, le supérieur hiérarchique peut être conduit à compléter et/ou adapter le contenu des missions en fonction des missions ou objectifs d'évolutions du service et/ou de la direction.

Contact et informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Jérémy COSTE, secrétaire général (Tél. : 35 17 06 / Mail : j.coste@boulouparis.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la mairie de Boulouparis par :

- voie postale : mairie de Boulouparis RT1 - village - 98812 Boulouparis
- dépôt physique : mairie de Boulouparis
- mail : accueil@boulouparis.nc et ou k.rivaton@boulouparis.nc

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.